

Silence radio

par André Beauvais

Le livre accusateur de James Gabriel, lancé hier aux Éditions Les Intouchables, a provoqué un grand silence chez les hommes politiques et à la direction de la Sûreté du Québec.

Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, est resté muet à la suite des reproches que l'ancien Grand Chef de Kanesatake adresse au gouvernement Charest concernant les émeutes de janvier 2004 au cours desquelles des criminels ont brûlé sa maison.

L'attaché de presse du ministre, Philippe Archambault, a soutenu hier que le ministre ne commentait pas «le passé» de Kanesatake.

«Il préfère parler de l'avenir et de la création éventuelle d'un corps policier mohawk indépendant de la politique», a-t-il dit.

Il a rappelé que des discussions se déroulent au ministère de la Sécurité publique depuis deux ans en vue de la formation de ce corps policier.

L'adjoint parlementaire du ministre, le député de Chomedey, Guy Ouellette, un expert dans les dossiers criminels qui a déjà associé le nom des Hells Angels au contrôle de la drogue à Kanesatake, n'était «pas disponible» pour commenter le livre de James Gabriel, selon sa secrétaire.

La direction de la Sûreté du Québec s'est aussi abstenue de commenter les affirmations de l'ancien grand chef.

Bonspille n'est pas d'accord



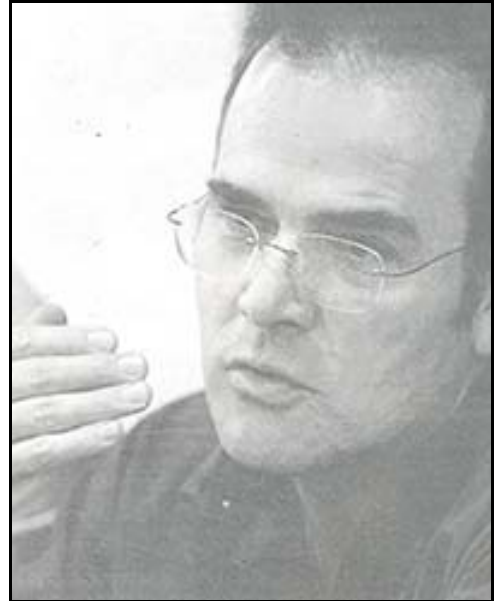
STEVEN BONSPILLE
De vieilles histoires

Pour sa part, l'actuel grand chef de Kanesatake, Steven Bonspille, a déclaré au Journal de Montréal que le contenu de ce livre «ne représente que l'opinion de James Gabriel».

«Il déterre les vieilles histoires contre son cousin Robert Gabriel et dénonce sans raison la SQ, qui fait un bon travail à Kanesatake. Il m'attribue faussement le pouvoir de décider ou pas de l'intervention de la police dans les affaires de la communauté mais il se trompe sur toute la ligne», a commenté Steven Bonspille.

Le grand chef admet qu'il y a des choses à corriger dans sa communauté «comme il y en a dans toutes les villes et villages du Québec».

Il reconnaît que James Gabriel a le droit de vouloir vivre chez les siens et qu'il pourrait le faire «sans craindre ses adversaires», mais il avoue du même souffle qu'il y a encore des gens à Kanesatake «qui ne veulent plus le voir».



James Gabriel se montre accusateur à propos des émeutes de Kanesatake en janvier 2004.